

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE**

**وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي**

PROJET DE LOI DE FINANCES 2020

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES MOTIFS



Moroni, le 30 OCT 2019

EXPOSE DES MOTIFS

(Loi des Finances 2020)

INTRODUCTION

Le présent projet de Loi de finances (PLF) 2020 s'inscrit dans un premier temps, dans la mise en application de certaines dispositions issues du referendum constitutionnel et dans un contexte économique prometteur qui se caractérise par la relance du secteur productif à travers la continuation des grands chantiers liés aux projets d'infrastructures voulus par le gouvernement et des initiatives réunies autour d'une vision commune de développement, visant une croissance accélérée et inclusive à moyen terme.

Cette loi a tenu en compte des conclusions et des recommandations issues du rapport national d'évaluation de l'impact du cyclone Kenneth ainsi que du plan de reconstruction des infrastructures touchées par ce dernier. Il anticipe aussi sur les retombées de la prochaine conférence des bailleurs prévue pour se tenir à Paris les 2 et 3 décembre 2019 ainsi que sur l'ensemble des réformes et des mesures destinées à assurer la tenue des dépenses de l'Etat pour l'année 2020. Ces dernières seront en effet centrées autour des réformes institutionnelles induites par l'adoption de la réforme constitutionnelles du 30 juillet 2018 notamment le renouvellement de la législature qui arrive à terme en décembre prochain, ainsi que de l'ensemble des mesures destinées à renforcer la mobilisation des ressources fiscales et non fiscale.

1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

Les perspectives économiques actuelles du pays ont stagné mais peuvent cependant évoluer malgré un environnement national peu favorable caractérisé par l'augmentation des prix du pétrole sur le marché international ainsi que les effets dévastateurs du cyclone Kenneth du mois d'avril 2019.

En effet, la stabilisation du secteur énergétique et la continuation des chantiers de construction des infrastructures économiques structurantes peuvent sans aucun doute favoriser la relance des activités économiques sur l'ensemble du pays.

Aussi, la bonne tenue des cours de nos principaux produits d'exportations (l'Ylang Ylang, le girofle et la vanille) sur le marché international a permis de juguler l'inflation des prix des produits de première nécessité qui devrait découler de la hausse relative des cours du pétrole et de l'appréciation du dollar sur l'euro dont la parité est fixe avec le franc comorien. Grâce à cela l'inflation est restée modérée même si, on observe une intensification de la pression sur la balance des paiements et les réserves de change à cause de notre forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, aussi bien en termes de produits (d'alimentation, d'équipements, ...) que de revenus (envois de fonds de la diaspora, appuis des partenaires au développement,...). C'est ainsi que le taux d'inflation est projeté à environ 3% en 2020.

2. Situation de l'exécution du budget au 30 juin 2019

L'exécution du budget 2019 révèle au cours du premier semestre les aspects suivants :

a. Les recettes :

Au 30 juin 2019, le niveau de réalisation de ces dernières est estimé à 35,80% par rapport aux prévisions annuelles de 64,533 millions de franc.

b. Les dépenses :

Le niveau d'exécution des dépenses au cours du premier semestre est estimé à 36,71% par rapport aux prévisions annuelles de 65,035 millions reparti comme suit :

- Les dépenses de fonctionnement : 45,54%.
- Les dépenses d'investissements : 34,13%

Le solde primaire du premier semestre 2019 est ainsi déficitaire de 303 343 611fc. Ce qui représente -0,93 % des prévisions budgétaires de la période équivalent à -0,06% du PIB.

Cette situation est la résultante des difficultés observées au niveau des sociétés d'Etat ainsi que de l'augmentation non maîtrisée des dépenses liées aux salaires au niveau des administrations insulaires.

Au vue de ce qui précède et en tenant compte du fait que l'année 2020 va débiter par une forte activité politique liée aux élections législatives et locales, la préparation du budget de l'exercice 2020 tient compte de la nécessité structurelle visant à maîtriser davantage la masse salariale par la centralisation du fichier de la fonction publique et le renforcement du système de Gestion Intégrée des Structures et des Effectifs (GISE) d'une part. D'autre part, il s'agira aussi de capitaliser les acquis des réformes mises en œuvre depuis 2017 en renforçant les capacités opérationnelles des administrations dévolues à la collecte des recettes.

En définitive, le présent projet de loi des finances pour l'année 2020 s'inscrit dans la continuité de celles de ces 3 dernières années devant permettre de poser les jalons de l'émergence à l'horizon 2030 dans l'optique 1) d'un objectif de croissance réaliste et progressif de plus de 3,8% par année, 2) de renforcement de la bonne gouvernance et du civisme fiscal et 3) en consolidant les acquis issus du nouveau classement du pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire.

2. ORIENTATIONS DE LA LOI DES FINANCES 2020

De fait, le présent projet de Loi de finances s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- 1- Un meilleur encadrement de la gestion des finances publiques
 - Au titre de la dépense :
 - Rationalisation des dépenses de fonctionnement par l'optimisation de l'utilisation du système d'information Sim-ba ;
 - Maitrise effective de la masse salariale par la finalisation de la mise œuvre de l'unification du fichier Fop ;
 - Libérer plus d'espace budgétaire pour des dépenses d'investissement productifs ;
 - Au titre des recettes :
 - Renforcement des capacités opérationnelles des administrations de recettes ;
 - Renforcement du dispositif de sécurisation des recettes.
- 2- Le renforcement du dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers :
 - La poursuite d'un dialogue constructif avec le FMI pouvant conduire à la signature d'un programme effectif avec ce dernier ;
 - La mise en place d'un dispositif de suivi effectif du volet financier des programmes et projets ;
 - L'exploration des mécanismes et outils de financement par des institutions financières dont nous sommes membres dans un cadre aussi bien bilatéral que multilatéral ;
 - La poursuite de la stratégie en cours de remboursement de la dette.

Mesdames et Messieurs,

Le projet de loi de finances 2020 est conçu pour servir les objectifs macroéconomiques suivants :

- Une croissance économique projetée à 3,8% ;
- Une maîtrise de l'inflation en dessous de la barre des 3% ;
- Un solde primaire de 0,10% du PIB ;
- Une pression fiscale projetée à 11% pour 2020.

3. LES MESURES PHARES DE LA LOI DES FINANCES 2020

Afin de mener à bien les objectifs fixés dans le cadre de la présente loi des finances, il est envisagé la mise en place des mesures ci-après :

i. AGID

L'action de l'AGID au cours de l'exercice 2020 sera accompagnée par la mise en œuvre prioritaire des mesures suivantes :

- L'opérationnalisation effective et à titre expérimentale des caisses enregistrées au niveau de contribuables stratégiques et préalablement identifiés ;
- La mise en œuvre du dispositif du SIGIT sur tout le territoire national ;
- L'actualisation du fichier des contribuables en vue de leur reclassement éventuel ;
- L'interfaçage du Sydonia au SIGIT.

*Ministère des Finances du Budget, et du Secteur Bancaire, Avenue de l'indépendance, BP : 324 Moroni Comores.
Tel : +269 764 41 01, E-mail : Cabfinances.km2018@gmail.com*

ii. DOUANES

L'action de la Direction générale des douanes sera accompagnée par la mise en œuvre notamment des mesures ci-après :

- L'opérationnalisation effective du scanner au port de Moroni et une meilleure utilisation du fichier de la valeur;
- Renforcement de l'encadrement de la profession de transitaire notamment par la mise en place du guichet unique.

4. LES PRÉVISIONS 2020

Les prévisions budgétaires dans le cadre du présent projet sont établies ainsi qu'il suit :

i. Recettes

- Les recettes pour l'année 2020 sont projetées à 62 322 millions Fc dont 46 200 millions de recettes fiscales et 8 121 millions de recettes non fiscales. Ce qui représente un total de recettes intérieures de l'ordre de 54 322 millions de Fc. Cette prévision est en diminution de 10 213 millions fc par rapport aux prévisions à l'année précédente.
- Les ressources extérieures sont essentiellement composées par des appuis budgétaires projetés à 8 milliards Fc.

ii. Dépenses

Les prévisions de dépenses courantes sont établies à 64 247 millions Fc hors dette extérieure estimée à 3 801 millions Fc service compris.

De cela résulte un déficit primaire de l'ordre de 9 925 millions Fc équivalent à 1,8% du PIB.

Cependant il faut noter, que les prévisions de dépenses sont en recul par rapport à l'année précédente tenant compte des prévisions de recettes en baisses.

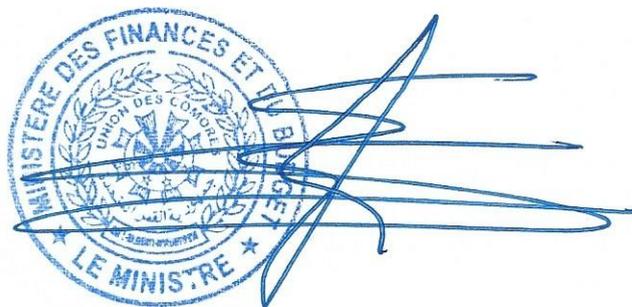
Tableau des équilibres budgétaires en 2020

Ressources et Charges	REALISATION 2018	LDFI 2020	% du PIB 2020 LDFI
Recettes et Dons	94 548	62 322	11,49
Recettes Internes	57 480	54 322	10,01
'Fiscales	42 533	46 201	8,51
Dont : Impôts sur le Revenu, Bénéfices et Plus-values	9 639	11 819	2,18
Dont : Impôts sur les Biens et Services	4 820	7 993	1,47
Dont : Impôts sur le Commerce International	18 402	8 832	1,63
Dont : Droits d'accises	9 671	17 556	3,24
'Non- fiscales	14 947	8 121	1,50
Recettes externes (Dons)	37 068	8 000	1,47
<i>dont:</i> Aides budgétaires	1 061	8 000	1,47
Dons Gouvernement Etranger			0,00
Projets (y compris fonct.et assist.tech.)	36 007		0,00
DEPENSES TOTALES	95 656	68 548	12,63
Dépenses courantes	58 504	64 898	11,96
Dépenses courantes primaires	58 504	64 247	11,84
Traitements et salaires	26 832	27 623	5,09
Biens et services	13 839	13 252	2,44
Transferts	9 872	10 181	1,88
Investissement sur fin. resrcs propres	7 961	13 191	2,43
Intérêts de la dette	382	651	0,12
Solde primaire	-1 024	-9 925	-1,83
Dépenses en capital	37 152	3 650	0,67
Maintenance projets (fin. extérieur)	15 167	0	0,00
Assistance technique (fin. extérieur)	4 160	0	0,00
Inv sur Financées ressources extérieures	15 112	0	0,00
Financées sur fonds de contrepartie	0		0,00
Dette publique	2 713	3 650	0,67
Exterieur	1 592	3 150	0,58
Interieur	1 121	500	0,09
Prêts			0,00
Solde global (base ordonnancement)	-1 108	-6 226	-1,15
			0,00
PIB	490 958	542 635	100

En définitive, le projet de Loi de finances 2020 (PLF) veut consolider la relance des secteurs porteurs de croissance et susceptibles de redynamiser l'économie du pays, en vue de répondre à la demande sociale.

Sur le plan institutionnel, ce budget réaffirme la volonté du chef de l'État, Président de l'Union des Comores, de renforcer la mise en œuvre effective des réformes constitutionnelles, d'aboutir à une économie équilibrée sur la base d'une production interne soutenue et de poser les bases pour un pays émergent à l'horizon 2030.

Tel est l'objet de ce projet de Loi de finances 2020.



SAID ALI SAID CHAYHANE